

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**En date du 17 Avril 2007**

DATE DE LA CONVOCATION : 11.04.2007 CONSEILLERS EN EXERCICE 15  
DATE DE L’AFFICHAGE : 11.04.2007 CONSEILLERS PRESENTS : 13  
CONSEILLER ABSENT représenté 1  
CONSEILLER ABSENT 1

L’an deux mil sept, le 17 Avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de :

**M. Guy DA LAGE, Maire.**

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, SIMON conseillers
- Etais absent représenté : Monsieur SAILLY
- Etais absent non représenté : Monsieur PROUIN
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

### Ordre du jour

Subventions aux Associations  
Constitution bureau de vote scrutin du 6 mai  
Préparation bureau de vote du 22 avril  
Questions diverses

## **0. Approbation du procès verbal de la séance du 27 mars 2007**

Suite à la lecture du procès-verbal :

- Jean-Paul Beauvais interroge l’adjoint en charge des finances concernant la délibération sur les taux d’imposition 2007. Il est confirmé que **la décision de procéder à une augmentation moyenne de 1% des taux d’imposition** aura pour effet de produire une augmentation de 1% des recettes fiscales. Pour plus de clarté il est cependant proposé de reformuler le PV comme suit : « ...remet aux membres du Conseil Municipal un tableau de simulation de taux permettant d’obtenir une augmentation moyenne de 1% des taux d’imposition ».
- Jacky Le Cousin rectifie les dates de distribution des sacs poubelle qui sont les 20 et 21 avril et non 21 et 22 avril comme indiqué dans le PV.
- Yves Bazire demande ce qu’il en est pour le compost devant être mis à disposition de la commune par le SMEDAR – Monsieur le Maire lui répond qu’il doit trouver un camion pour l’amener jusqu’à la décharge.
- Jean-François Capo Canellas demande que la modification suivante soit effectuée au PV – compte administratif 2006 – erreur sur résultat d’investissement, il convient de lire : 44 099.99 €

**Suite à ces observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.**

## **1. Subventions aux associations**

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du conseil un tableau de proposition d’attribution de subventions pour l’année 2007.

Il rappelle que la subvention pour le CCAS adoptée lors du vote du budget est de 13.000€.

ADMR	2000€	Initiative jeunes à Sahurs	3600€
ASVS (foot-ball)	2500€	L’âge d’or	2000€
SLS	9000€	Autisme 76	150€
COEFC (comité des fêtes)	10000€	CAT Pré de la Bataille	150€
Coopérative scolaire	5000€	Berges de Seine	150€
Bibliothèque L.Delarue Mardrus	1000€	Coueurs de grève	150€
Boucle de Roumare	150€	Autres	150€
		<b>TOTAL</b>	<b>36000 €</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré approuve les subventions accordées aux associations, conformément au tableau proposé.

## 2. Constitution du bureau de vote – scrutin du 6 mai

Pour les élections présidentielles du 6 mai, le bureau est ainsi constitué :

8H – 10H 30	10H30 – 13 H	13H – 15h30	15H30 – 18H
M. BOURDEAU	M. LEGRAND	M. DA LAGE	M. CAPO CANELLAS
M .SIMON jean	M. BAZIRE	Mlle LEGOIS Christelle	M. PASQUIS
M. BELLONET J.P	M. LEGOIS	Mme JOURDAIN	MME BERTIN

## 3. Préparation du bureau de vote du 22 avril

Les modalités d'organisation pour la préparation du bureau de vote du 22 avril sont définies – Didier Legrand est chargé de la mise en place du matériel électoral.

## 4. Questions diverses

Monsieur le Maire informe :

- Qu'il a reçu des remerciements de la famille Lelièvre suite au décès de Martine.
- Qu'une demande lui a été faite afin de pouvoir créer une agence immobilière dans la commune. Aucun local n'étant disponible, le candidat propose l'installation provisoire d'un algéco en attendant l'achat du bâtiment de la poste. Il est proposé d'étudier une installation provisoire, face à la Mairie, derrière la fleuriste, en attendant la vente du bâtiment de la poste moyennant loyer. La vente du bâtiment de la poste pourrait être liée à l'ouverture effective d'une agence sur Sahurs. Toutes les modalités de mise en œuvre de ce projet restent à étudier.
- Qu'un boucher aimerait s'installer sur la commune et serait aussi à la recherche d'un local.
- Qu'à partir du mois de juin, un habitant du village vendra des pizzas le vendredi après-midi sur la place.
- Que Monsieur le Préfet maintient au niveau rouge le niveau d'alerte vigipirate.
- Qu'une randonnée de cyclotourisme est organisée le 13 mai prochain par le GRIMPEUR CANTILIEN.
- Que la commission d'appel d'offre se réunira le vendredi 20 avril à 16 heures pour l'ouverture des plis de la construction du bureau de poste.
- Que Mr et Mme PROUIN fêteront leurs noces d'or le 28 avril à 11 heures – il invite les membres du conseil à participer à cette manifestation.
- Que plusieurs membres du conseil et les secrétaires ont assisté à une réunion avec l'agglo pour la création d'un site internet. Après étude des propositions de l'Agglo, il est proposé d'adhérer à ce service totalement gratuit pour notre commune. La commission journal et toutes les personnes intéressées sont conviées le lundi 21 mai à 20h30 pour travailler notamment sur un projet de charte édictant les règles de publication.

**Le Conseil municipal donne son accord pour la création et la mise en place d'un site internet par l'Agglo de Rouen.**

## 5. Tour de table

**Didier Legrand** informe que le 14 avril a eu lieu une réunion avec les propriétaires, les exploitants concernant le chemin n°7 dit chemin du moulin du temple allan t de Sahurs à Hautôt. Il remet une synthèse de cette réunion à chaque membre du Conseil.

**Yves Bazire** propose que la réunion prévue soit organisée afin de constater l'état des travaux de la rue de Bas après l'hiver.

Monsieur le Maire répond qu'il va contacter Monsieur Comont pour programmer cette réunion.

**Michel Bourdeau** invite le Conseil à participer aux manifestations du 8 mai : Monument aux Morts à 11 Heures 10 et signale que la messe aura lieu à Montigny à 9h45.

**Jacky Le Cousin** signale que pour la foire à tout, toutes les places sont pratiquement vendues. Il demande à Monsieur le Maire de pouvoir utiliser le camion de la commune pour transporter le matériel nécessaire à cette manifestation .Il informe par ailleurs :

-qu'une course de vélo se déroulera à Sahurs le 23 septembre prochain et que celle-ci est organisée par le vélo club de Sotteville avec l'assistance du Comité des Fêtes de Sahurs,  
-qu'une soirée dansante aura lieu le 14 juillet.

**Jean-Paul Beauvais**, remercie Monsieur le Maire pour le courrier adressé au PAR au sujet du projet d'aménagement envisagé à Moulineaux (ce courrier est lu en séance).

**Pierre Pasquis** informe que deux dates de réunion sont retenues par l'agglo pour l'aménagement en bordure de seine (projet aggro-vélo) – 10 mai à 20h30 à Sahurs pour les agriculteurs et le mardi 12 juin à 20h30 pour les habitants au château d'Hautot. La présentation du tracé y sera faite de Val-de-la-Haye à St-Pierre-de-Manneville. Il signale le désaccord des Maires sur le projet de l'agglo tendant à faire financer par les communes des accès de 2 à 3m de large sur les voiries existantes pour accéder aux centres bourg.

**Patrice Halley** demande à Monsieur le Maire s'il a contacté le propriétaire dont les branches gênent Chaussée de Caumont – Monsieur le Maire répond qu'il ne s'en est pas encore occupé.

**Jean-François Capo Canellas** informe qu'il a assisté au début de chantier de la construction de la crèche d'Hautôt et qu'une cérémonie plus officielle sera organisée en mai ou juin avec les différents partenaires. L'ouverture pourrait intervenir en mars 2008.

**Pour extrait certifié conforme**

**LE MAIRE**